



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PV n°5

Réunion du jeudi 21 février 2019

Animateur : D. GALLETTI
Présents : B. DELORME - C. POTARD- Y. LE BIVIC

I. COURRIERS

1. LIGUE

Extraits des PV de la C.R.D des 16, 23,30 janvier et 6 février 2019.
Pris note.

2. CLUB

Courrier du 21/01/2019 du club de CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
La section demande à l'arbitre un rapport circonstancié concernant les faits relatés par le club pour sa réunion du 14 mars 2019.
Courrier du 26/01/2019 du club de Saint Maurice AJ. **Pris note.**
Courrier du 28/01/2019 du club de Solitaires Paris Est. **Pris note.**

3. ARBITRES

Courriel du 23/01/2019 de M. HOCQ Renaud, arbitre LFD.
Courriel du 24/01/2019 de M. MEYER Antoine, arbitre R2.
Courriel du 25/01/2019 de M. ZITOUNBI Djefar, arbitre D2.
Courriel du 27/01/2019 de Mme. CAZENAVE Valérie, arbitre District Féminine.
Courriel du 28/01/2019 de M. REVEILLE Jérémy, arbitre R3.
Courriel du 28/01/2019 de M. LEROY Cyril, arbitre R2.
Courriel du 28/01/2019 de M. LAOULA Mourad, arbitre AAR1.
Courriel du 04/02/2019 de M. DIOP Alioune, arbitre LFD.
Courriel du 04/02/2019 de M. AKOUN Eric, arbitre D3.
Courriel du 05/02/2019 de M. NOUAR Amine, arbitre AAR1.
Courriel du 09/02/2019 de M. SAGNO Augustin, arbitre R3 stagiaire.
Courriel du 14/02/2019 de M. GUILLERME Antoine, arbitre JAR 2.
Courriel du 14/02/2019 de M. SEQUEIRA Mickaël, arbitre R3 stagiaire.
Courriel du 16/02/2019 de M. BOISSEAU Sylvain, arbitre AAR1.
Courriel du 18/02/2019 de M. BENSALIH Sofiane, arbitre R3 stagiaire.

Courriel du 19/02/2019 de M. LARBI Ahmed, arbitre JAR stagiaire.

La Section prend note de ces courriels.

II. SITUATION DES EFFECTIFS

1. BLESSURES

Courriel du 22/01/2019 de M. GRISSE Boris, arbitre R3.
Courriel du 24/01/2019 de M. HOUAMED Tahar, arbitre R3.
Courriel du 24/01/2019 de M. GUILLOT Corentin, arbitre JAR Stagiaire.
Courriel du 28/01/2019 de M. GOMES DOS SANTOS Marcio, arbitre AAR Stagiaire.
Courriel du 29/01/2019 de M. MEZOU Matthieu, arbitre R2.
Courriel du 29/01/2019 de M. BALLEREAU Thomas, arbitre JAF.
Courriel du 30/01/2019 de M. CHAPELAIN Joris, arbitre R2.
Courriel du 03/02/2019 de M. NIEGARDOWSKI Michel, arbitre LFD.
Courriel du 03/02/2019 de M. FRANQUE Didier, arbitre R3.
Courriel du 04/02/2019 de M. EL MASTOUL Mohamed, arbitre R2.
Courriel du 06/02/2019 de M. BUITRON Alexis, arbitre JAR Stagiaire.
Courriel du 07/02/2019 de Mme. GARNIER ACHICHE Lilia, arbitre AAR2.
Courriel du 08/02/2019 de M. PRATLONG Karl, arbitre R3.
Courriel du 11/02/2019 de M. KECIR Merwan, arbitre JAR Stagiaire.
Courriel du 13/02/2019 de M. CHAUMERON Thomas, arbitre R1.
Courriel du 13/02/2019 de M. SIMON Victor, arbitre R3.
Courriel du 13/02/2019 de M. FERNANDES Mathieu, arbitre R3.
Courriel du 14/02/2019 de M. DIAKHABY Sadia, arbitre R3.
Courriel du 14/02/2019 de M. MARTY Romain, arbitre R1.
Courriel du 14/02/2019 de M. KAIDI Medhi, arbitre R3 Stagiaire.
Courriel du 15/02/2019 de M. CARLIER Joël, arbitre LFD.
Courriel du 15/02/2019 de M. BASOGLU Kaan, arbitre R3.
Courriel du 19/02/2019 de M. TOPYUREK Ali, arbitre R3 Stagiaire.

La Section prend note de ces courriels, souhaite un prompt rétablissement aux arbitres et transmet aux Sections désignations et observations.

Courriel du 28/01/2019 de M. EL KERARTI Alexandre, arbitre R3.

La section prend note de son indisponibilité jusqu'à la fin de la saison suite à une intervention chirurgicale et l'informe que sa situation administrative sera à l'ordre du jour de la réunion de la CRA consacrée aux classements de fin de saison.

2. MUTATIONS

Dossier de M. LELONG Julien, pour sa mutation vers la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.
Dossier transmis à cette ligue suite à la demande du 12/02/2019 de cette dernière.

Dossier de M. HAOU Rida arrivant de la fédération Algérienne de Football.
Suite à la réception de son adresse en Ile de France, le dossier de cet arbitre est transmis au district de la Seine et Marne pour suite à donner.

Situation de MM. Amin BOUAYYAD et Romain DOSSIN, arbitres R1 en provenance d'autres Ligues.

Courriel de M. Amin BOUAYYAD du 09/02/2019

En préambule, la section rappelle que ces deux arbitres ont été reçus en leur temps par un membre de la CRA qui leurs a expliqué les diverses obligations relatives aux arbitres arrivant de Province.

A ce titre, MM. Amin BOUAYYAD et Romain DOSSIN ont été convoqués le 19 janvier 2019 afin de satisfaire aux tests physiques annuels obligatoires lors de la dernière séance de rattrapage prévue pour la saison 2018/2019.

Ces deux arbitres ne se sont pas présentés à cette convocation pour des motifs personnels ou professionnels.

En raison de ces absences et en application du règlement intérieur de la CRA relatif aux tests physiques annuels (annexe 2), ils n'ont pu être incorporés, comme prévu initialement, aux groupes d'observations dédié aux arbitres R1.

La section informe ces arbitres qu'ils seront soumis aux tests physiques obligatoires avant la fin de la saison en cours (date et lieu à déterminer) et, après réussite de ces derniers, seront alors observés sur le terrain, un rapport conseil validant alors leur incorporation dans la catégorie R1 pour la saison 2019-2020.

3. AUTRES

Courriel de M. DEFREL du 26/01/2019

La section prend note que Mmes :

BLANCAL Lucie District 92

IRBAH Ouahiba District 92

DIALLO Rougui District 92

LAREDJ Lamia District 93

Sont à compter de ce jour, mises à la disposition de la section « désignations » par leurs CDA respectives afin d'officier sur les rencontres féminines du samedi après-midi.

III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse Courriel à utiliser est: arbitres@paris-idf.fff.fr

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : rapport@paris-idf.fff.fr

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique " DOCUMENT " de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

**Prochaine réunion le jeudi 14 mars 2019.
Cette information fait office de convocation.**